

## EXTRAITS DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME

<b>DATE ASSEMBLEE GENERALE</b>	<b>OBJET</b>
8 mars 2021	Après avoir lu le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 novembre 2020, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, l'approuvent.
8 mars 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la structure-cible des emplois au sein de la C.C.I. au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 sur laquelle a été construit le budget primitif 2021.
8 mars 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent l'étude de pondération économique en vue des élections consulaires 2021 qui sera transmise au Préfet de Région.
8 mars 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le nouveau Règlement Intérieur de la C.C.I., mis en conformité avec la norme d'intervention adoptée par CCI France qui sera transmis pour approbation à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
8 mars 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le renouvellement de la convention avec Electricité de France et l'avenant avec l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de la Drôme pour la prolongation de la durée de la convention pour l'Edition du Salon des Collectivités associé au Congrès des Maires 2021.

8 mars 2021	Après avoir entendu le rapport du Trésorier-Adjoint, M. MOSCATELLI et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, décident d'adhérer à l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, au Cercle de Qualité en Arboriculture Ornementale pour le CFPF, de supprimer la cotisation à EDUTER CNERT et approuvent les autres demandes d'adhésions pour l'année 2021 (sur la base 2020) à des Associations dont la liste est présentée, sous réserve d'une éventuelle augmentation trop importante.
8 mars 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, désignent Conseillers Techniques, M. Laurent GANDIT, nouveau Président du Comité des Banques Drôme-Ardèche (remplacement de M. THOMAS) et Mme Catherine WENNER, nouvelle Directrice Départementale de la Protection des Populations de la Drôme (remplacement de Mme BASSAGET).
8 mars 2021	Après avoir entendu le rapport du Trésorier-Adjoint, M. MOSCATELLI, sur le recouvrement des créances de la C.C.I. de la Drôme, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, autorisent le Président GUIBERT à signer le mandat général donné au bénéfice de la Société AGIR RECOUVREMENT et en complément, à donner à la Société AGIR RECOUVREMENT un mandat unitaire si une action devait être engagée devant les Tribunaux.